



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires**

Metz, le 9 Septembre 2020

Service Aménagement Biodiversité Eau / Police de l'eau  
Délégation Territoriale de Sarreguemines

Affaire suivie par : **Romain DECCO**  
Tél : 03 87 28 30 84  
E-mail : [romain.decco@moselle.gouv.fr](mailto:romain.decco@moselle.gouv.fr)

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Mairie de Beyren-Lès-Sierck  
42 place de la Mairie  
57570 Beyren-lès-Sierck

**OBJET :** Dossier de déclaration concernant l'aménagement d'un lotissement de 33 lots à BEYREN-LES-SIERCK  
Notification mairie

**RÉF. :** 57-2020-00206

**P.J. :** Copie du récépissé de déclaration  
dossier de déclaration + notes complémentaires

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **aménagement d'un lotissement de 33 logements à bâtir à BEYREN-LES-SIERCK**

Ce dossier a été déposé par : SODEVAM  
14bis Boulevard PAIXHANS - CS 50 584 - 57011 METZ Cedex 01

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration accompagné des notes complémentaires;
- un exemplaire du récépissé de déclaration n°57-2020-00206 en date du 03 juin 2020, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

  
Céline DELLINGER